

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 20/04/22

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ANIMAUX DANS LES LABORATOIRES (JMAL) LE 24 AVRIL 2022, L'ASSOCIATION GRAAL, À L'ORIGINE DU CONCEPT DE « RETRAITE DES ANIMAUX DE LABORATOIRE » EN FRANCE, APPELLE À UNE MOBILISATION NATIONALE EN FAVEUR DE PLUSIEURS DIZAINES DE PRIMATES EN ATTENTE DE LIEUX D'ACCUEIL DISPONIBLES. À DÉFAUT, LA SEULE ISSUE POSSIBLE SERA L'EUTHANASIE. ENSEMBLE SOYONS LEUR SOLUTION !



Cannelle, macaque rhésus de 22 ans, l'égérie d'une action exceptionnelle

Lorsque le GRAAL a trouvé une maison de retraite à Cannelle, en 2019, c'était une boule d'énergie au caractère bien trempé, malgré les années passées dans un laboratoire de recherche publique spécialisé dans les neurosciences. À 19 ans, Cannelle n'était plus une adolescente mais les chercheurs ont souhaité lui offrir le meilleur pour les années qui lui restaient à vivre (les trentenaires ne sont pas rares dans les centres de primatologie, un primate a même atteint l'âge de 40 ans à l'Université du Maryland).

Le laboratoire de Cannelle a sollicité le GRAAL, association à l'origine du concept de retraite des animaux de laboratoire en France (rehoming, 2005). En 2019, le GRAAL avait déjà une longue expérience de la retraite des primates (plus de 90 retraités) mais les zoos-refuges qui avaient déjà travaillé avec l'association affichaient complet (Tonga Terre d'Accueil, Refuge de l'Arche, Natuurhulpcentrum, Wales Apes Sanctuary). En 2019, la Tanière zoo-refuge rejoignait les partenaires du GRAAL et accueillait Cannelle et Ruffio, son compagnon de laboratoire, où ils vivent toujours aujourd'hui.

Pourquoi il faut construire de nouvelles maisons pour les primates de laboratoire

En 2022, il y a urgence à organiser la réhabilitation de ces animaux de travail, qui méritent une belle retraite après des années passées au service de la Recherche. Sans les partenariats exceptionnels construits par le GRAAL auprès de zoos-refuges avant-gardistes et généreux, de très nombreux animaux auraient été euthanasiés sans nécessité. Aujourd'hui, il s'agit de se mobiliser, plus de 50 primates, vivant actuellement en laboratoire, attendent de sortir et frappent de nouveau à la porte du GRAAL pour connaître les joies d'une vie sociale, le soleil, le vent et parfois la pluie ! Offrez-leur une porte de sortie !

Le GRAAL lance un appel national à mobilisation « Aidons les 50 primates qui attendent leur sortie de laboratoire, ne jouons pas avec leur vie ! ».

Sans financements publics/privés pour la construction de volières primates, sans nouvelles structures d'accueil dans toute la France, mobilisées et engagées dans une démarche à haute valeur éthique, l'association GRAAL (100% bénévole et en charge d'une mission de service public : la retraite des animaux de laboratoire en France), ne pourra offrir une retraite à ces 50 primates en attente. Depuis 2005, le GRAAL a déjà réhabilité plus de 5.500 animaux, toutes espèces confondues.

En cette JMAL 2022, le GRAAL s'adresse aux autorités publiques, aux zoos français et étrangers, aux mécènes et aux particuliers qui souhaitent contribuer (les dons reçus sur cette [plateforme](https://www.graal-defenseanimale.org) serviront à la construction d'accueils pour les compagnons de Cannelle et Rufio). Les réseaux sociaux du GRAAL informeront le grand public de chaque sortie d'animaux. Ensemble, nous serons leur solution !

CONTACT PRESSE :

Contact : Marie-Françoise Lheureux, 07.67.57.60.24

Site GRAAL : <https://www.graal-defenseanimale.org>

Découvrir l'histoire des primates réhabilités par le GRAAL : [Portraits de primates](#)

Faire un don pour l'accueil des primates : [Plateforme de dons pour les primates](#)

Signer la pétition nationale en ligne (plus de 100.000 signatures) : [Pétition pour un droit de retraite](#)

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE GRAAL



Le Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (LE GRAAL) : la seule association en France à réhabiliter des animaux de laboratoires toutes espèces confondues.

Fondé en 1997, le GRAAL est né de la volonté de militants actifs de créer un mouvement national de défense animale cohérent, engagé et indépendant. Le GRAAL s'engage à sensibiliser l'opinion publique au sort des animaux, défendre leurs droits et promouvoir le respect qui leur est dû en tant qu'êtres vivants et sensibles, ainsi qu'à venir en aide aux animaux victimes de maltraitances, d'actes de cruauté ou de trafics nationaux ou internationaux. En plus de ses actions opérationnelles auprès des animaux issus de laboratoires, le GRAAL encourage l'évolution du cadre réglementaire en vigueur, et travaille actuellement sur une proposition de financement de la réhabilitation des animaux de laboratoire qu'elle tient à la disposition des institutions et des parlementaires engagés en faveur de la cause animale. Une de ses missions est aussi de défendre les équidés en détresse (chevaux de course ou de travail reformés, chevaux maltraités ou abandonnés, ...) et de développer un réseau national de familles d'accueil. Enfin, le GRAAL initie ou participe à des actions unitaires en concertation avec le milieu associatif au profit des animaux ou de la sauvegarde de l'environnement.

Depuis 2005, le GRAAL organise, en collaboration avec les unités de recherche, la retraite des animaux de laboratoires en bonne santé, qu'il confie à un réseau actif de structures d'accueil. Sans l'intervention du GRAAL, composé de ses 35 bénévoles engagées, ces animaux sont destinés à l'euthanasie.

Plus de 150 unités de recherche ont fait confiance au GRAAL et volontairement rejoint sa démarche de réhabilitation en consacrant des moyens humains et financiers à la retraite de leurs animaux. La démarche du GRAAL est motivée par la volonté d'offrir une alternative éthique et légale à l'euthanasie non médicale en laboratoires, mais aussi de renforcer les pratiques responsables au sein des unités de recherche (réduction du nombre d'animaux, veille à leur bien-être...).

Ces dernières années, le GRAAL est de plus en plus sollicité par les laboratoires et les demandes de réhabilitations se multiplient. L'association estime cependant que de nombreux animaux sont encore euthanasiés en France chaque année. Grâce à son engagement, 5.600 animaux, toutes espèces confondues ont été réhabilités (chiens, chats, primates, NAC, cochons, poissons, chevaux...).

En sortie de laboratoires, les animaux sont placés par le GRAAL dans une ou plusieurs de ses 200 structures d'accueil partenaires, tels que des refuges type SPA (tous les refuges du réseau LA SPA depuis 2016, les refuges de la Fédération Défense de l'Animal, de nombreux refuges indépendants), des zoos-refuges (La Tanière zoo-refuge, Tonga Terre d'Accueil, L'Arche), des fermes-refuges (Les 3 Dindes, Les Caquetteuses, Le Repère, Le Domaine des Douages, ...), des aquariums (La Rochelle, ADP, ...), des muséums, des associations-refuges pour équidés (SOS cheval, Heliominos, Équi-Libre retraite et protection pour équidés, Grand Refuge LA SPA, ...). Cette retraite, c'est la promesse d'une nouvelle vie dans un foyer dans le cas des chiens, chats, chevaux, NAC, rongeurs et poissons ou dans des lieux spécialisés, en France et en Europe, dans le cas des animaux de ferme et des primates.

Vers la Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP).

Dans le cadre de ses réhabilitations, le GRAAL a conçu et mis en œuvre une mission de type service public, consistant à organiser au plan national la retraite d'animaux issus de laboratoires. Il apporte des solutions opérationnelles aux besoins de placement des laboratoires et joue le rôle de médiateur entre les unités de recherche et les lieux d'accueil. Le GRAAL travaille aussi régulièrement avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), le Haut-Conseil des Biotechnologies (HCB), les institutions professionnelles (AFSTAL, GIRCOR, OPAL, ...), les DD(CS)PP ainsi que l'Académie Vétérinaire de France qui a décerné au GRAAL le prix Abel Brion pour son « Guide de la retraite des animaux de laboratoire » en 2018. Afin de mettre un point d'honneur au travail fourni par le GRAAL, de renforcer la crédibilité de ses actions et de bénéficier d'un nouveau statut à la hauteur de sa mission, l'association a pour ambition de déposer son dossier de Reconnaissance d'Utilité Publique en octobre 2022.

[**Adhérer au GRAAL**](#)

[**Apporter sa pierre à la maison des primates**](#)